



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°716) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE BERLIOZ A «
MUSIRECORDS » A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-229
EN DATE DU 15 JUIN 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de la société « Musirecords » représentée par son gérant, Monsieur André BONNIN, domiciliée, 14 rue Louis-Bertrand ; 94200 Ivry sur Seine, d'organiser une répétition, le 31 mai 2021 de 10 h à 17 h 30 dans la salle Berlioz ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société « Musirecords » représentée par son gérant, Monsieur André BONNIN, domiciliée, 14 rue Louis-Bertrand ; 94200 Ivry sur Seine, une convention de location de salle, pour un montant de 71,25 € TTC (soixante-et-onze euros et vingt-cinq centimes) pour les frais de location, afin d'organiser une répétition, le 31 mai 2021 de 10 h à 17 h 30 dans la salle Berlioz ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210615-lmc1H8519H1-AR Date de réception en Préfecture : 15/06/2021 Date de Publication : 15/06/2021
